

Lettre ouverte

Père évêque,

Allez-vous , comme trop de vos confrères, vous laver les mains au soir de l'élection du 7 mai ? Vous qui êtes le pasteur d"e ce diocèse, ne pouvez pas rester sans voix. Vous devez rappeler à tous que "Mon père était un Araméen errant. Il est descendu en Égypte, où il a vécu en émigré avec le petit nombre de gens qui l'accompagnaient" (Dt 26, 5) et que nous, fils spirituels d'Abraham sommes des émigrés sur notre terre. A ce titre, nous ne pouvons voter pour une candidate qui exprime des propos racistes, qui refuse de considérer comme des soeurs et des frères humains, ceux qui fuient leur pays à cause de la guerre, de la misère ou de la famine pour se réfugier dans notre pays.

Pape François a publié une encyclique que vous connaissez bien mieux que moi, j'en suis certain. *Laudato si'* décrit un monde qui va à sa perte si une grande bifurcation n'est pas opérée rapidement. Un monde qui va à sa perte et qui entraînera la mort de l'humanité. Il n'y a que des Trump et des Le Pen pour nous assurer de l'inverse. Plus que la PMA et la GPA que nous pourrons combattre dans les années à venir, c'est le climatosceptisme et les égoïsmes qu'il faut combattre, ici et maintenant. Or le Front national est climatosceptique. Dans la hiérarchie des valeurs et le contexte de l'urgence écologique, *Laudato si'* prime sur bien d'autres considérations qui doivent être temporairement reléguées au second plan.

Vous devez parler. Certes, vous serez cloué au pilori, on vous insultera et certains s'éloigneront des églises, cela importe-t-il quand le loup est dans la bergerie et quand Satan est à l'œuvre ?

J'attends, comme tant d'autres qui se tiennent sur les parvis, que vous parliez, haut et fort. Que votre parole résonne dans les églises dès ce dimanche (les technologies de la communication rendent possible ce "miracle") et dans la presse. Elle forcera le respect et la réflexion de nombre de citoyens de notre département et de nombre de chrétiens de notre diocèse.

Fraternellement

Jean Tanguy
Saint-Brieuc, 128 avril 2017